



De manière générale, j'entends établir une étroite collaboration avec le JBQ et ses représentants. Étant moi-même issu du JBQ ou j'ai débuté mon implication dans notre ordre professionnel, mon cœur y est toujours. De façon concrète, inviter le président du JBQ aux réunions de l'exécutif du CA du Barreau peut contribuer à une collaboration plus étroite. Le budget alloué au JBQ par le conseil doit aussi être révisé, considérant qu'il y a plusieurs années qu'un tel exercice n'a pas été fait.

Sur la santé mentale, le programme mis de l'avant par le JBQ est un excellent moyen pour aider nos membres qui ont besoin de support et aussi de faire de la prévention.

Le Barreau doit être impliqué dans ce projet et y participer activement. Des conférences devront être mise sur pied sur ce sujet et même, pourquoi pas, une allocution de quelques minutes avant chaque formation donnée par le Barreau. Démystifier et encourager les gens à consulter en temps utile, bref faire de la prévention.

Sur la portion Repair du programme, nous devons aller chercher plus de membres bénévoles pour effectuer les jumelages et je suis prêt à y participer personnellement.

Sur la portion Répit, il y a lieu de dégager une somme du budget du Barreau lors du prochain exercice pour aider financièrement les jeunes membres et ainsi contribuer au programme.

Finalement, augmenter la publicisation du programme de la PAMBA qui existe au Barreau du Québec.

Sur la protection de l'environnement, le Barreau peut faire sa part. Le projet pilote de procès sans papier est un élément contributif. De plus, nos formations seront filmées et nous les mettrons en ligne sur le site du Barreau. Moins de déplacements, moins de gaz à effet de serres. Dans le même ordre d'idée, intervenir auprès des tribunaux pour que les appels du rôle, mesures de gestion et autres demandes puissent être entendues par conférences téléphonique ou visioconférences.

Je suis par ailleurs informé qu'il n'y a plus de recyclage qui s'effectue au palais de justice de Québec. En tant que locataire, nous devons dénoncer cette situation inacceptable en 2019 et demander à ce que les déchets soient recyclés avec des bacs appropriés et que le ramassage se fasse en conséquence.

Sur la question des assermentations et l'intégration des jeunes membres, une trousse « de démarrage » existe déjà. Elle est présentement en révision et son contenu sera non seulement augmenté, il sera aussi disponible en ligne. Une visite des locaux de la permanence du Barreau avec la directrice générale et le bâtonnier est à inclure. Une soirée ou événement annuel pourrait être organisé pour souligner nos nouveaux assermentés. À cette occasion, le barreau inviterait tous les membres à se joindre à l'événement, ce qui permettrait un réseautage pour les nouveaux membres.

L'accès à l'emploi est une question épineuse puisque ce sujet dépend de plusieurs variables telles, le marché, ce que nous ne pouvons contrôler. Malgré tout, nous pouvons offrir un support et certains services tels : constituer une banque d'employeurs; une banque d'avocats qui ont besoin de services à la pige; référer en priorité des jeunes membres dans le cadre du service de référence lorsque des justiciables demande les services d'un avocat. Également, promouvoir le rôle de l'avocat en entreprise pour offrir un débouché différent que la pratique traditionnelle. Un autre élément est d'obtenir un amendement au règlement de la Loi sur les normes du travail pour que ne soit plus permis la tenue d'un stage non rémunéré.

Voilà, en résumé, quelques idées à mettre en place pour l'an prochain, après discussion avec les représentants du JBQ.

Je vous remercie et à bientôt !

Louis Riverin